

Novembre 2014

Classement et déclassement de la maturité gymnasiale en Suisse et à Genève de 1871 à nos jours

Christian Alain Muller

(LHiSCE¹, Université de Genève)

Durant le long XIX^e siècle, la représentation faisant de la scolarisation une préparation à l'activité productive se propage rapidement en Occident. Les crises économiques, en particulier la Grande dépression (1873-1895) et la contribution croissante des savoirs et des techniques à l'expansion capitaliste et industrielle², avec l'accroissement de la division du travail et la dégénérescence de l'apprentissage professionnel qui en émanent, sont les deux principaux traits historiques qui favorisent le recours à l'éducation scolaire pour former les individus au travail. En ce sens, la genèse des systèmes d'enseignement au cours du siècle procède pour partie de la relation croissante qui s'institue alors entre la formation scolaire et l'activité économique. Jusqu'à là, l'une et l'autre étaient largement indépendantes, voire antagoniques³.

Une fois acquise à la fin du XIX^e siècle⁴, la reconnaissance socioéconomique des diplômes n'a fait que croître en Occident comme l'indique sans conteste l'allongement continu des parcours scolaires, la généralisation de la forme scolaire comme mode

¹ Laboratoire d'histoire sociale et culturelle de l'éducation (www.lhisce.ch).

² Cf. Patrick Verley, *La Révolution industrielle*, Paris, Gallimard, 1997, pp. 261-263, 452-457, 487-488.

³ Cf. Christian Alain Muller, « Forme scolaire et règlement de la 'jeunesse' : précarité sociale, scolarisation et délinquance juvénile à Genève à la fin du XIX^e siècle (1872-1914) », in Franz Schulteis et Michel Vuille (dir.), *Entre flexibilité et précarité. Regards croisés sur la jeunesse*, Paris, l'Harmattan, 2007, pp. 29-90.

⁴ Cf. Christian Alain Muller, *Le Collège de la République. Enseignement secondaire et formation de « l'élite » à Genève, 1814-1911*, Genève, Slatkine, 2009, pp. 473-475 ; cf. Patrick Verley, *La Révolution industrielle*, Paris, Gallimard, 2008, pp. 456-457 ; cf. Jürgen Kocka, *Les employés en Allemagne 1850-1980. Histoire d'un groupe social* (1981), Paris, EHESS, 1989, pp. 84-108.

d'apprentissage⁵ et la multiplication des certifications scolaires. Autrement dit, l'interdépendance entre système d'enseignement et système économique s'est infatigablement approfondie. Son effet social majeur est d'engendrer une forte dépendance des individus à l'égard des jugements scolaires en raison notamment du renforcement de la corrélation entre position scolaire (diplôme) et position socioprofessionnelle (emploi)⁶.

La reconnaissance sociale de la certification scolaire (diplôme) se diffuse rapidement, en particulier au sein du système économique, et contribue à asseoir le dogme de la méritocratie scolaire. Celle-ci commence alors à obtenir son plein rendement symbolique et pratique (*i.e.* social), car cette fonction éminemment idéologique du système d'enseignement oblitère de la conscience des contemporains la corrélation très forte qui existe entre les inégalités socioculturelles et l'inégalité de la réussite scolaire. Autrement dit, la méritocratie scolaire s'institue progressivement comme une puissante légitimation de la hiérarchie sociale, qu'elle naturalise par un discours idéal sur l'égalité de traitement de tous les élèves et par une pratique de la sélection reposant sur des critères apparemment neutres pour évaluer le degré « d'aptitude » manuelle ou intellectuelle de chacun. Une évaluation que l'institution scolaire formalise par la délivrance de diplômes hiérarchisés selon l'opposition « pratique » versus « intellectuel ».

Une fois mise en place, la relation entre le diplôme et le poste se renforce continuellement au cours du XX^e siècle pour peu à peu finir par englober peu ou prou toutes les classes sociales. En effet, l'intensification de la concurrence pour les titres scolaires est le produit d'une part de l'utilisation toujours plus importante des fractions des classes dominantes puis moyennes du système d'enseignement pour assurer leur

⁵ Cf. Guy Vincent, Bernard Lahire et Daniel Thin, « Sur l'histoire et la théorie de la forme scolaire », in Guy Vincent (dir.), *L'éducation prisonnière de la forme scolaire ? Scolarisation et socialisation dans les sociétés industrielles*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1994, pp. 11-48 ; cf. Roger Chartier, Marie-Madeleine Compère, M.-M. et Dominique Julia, *L'éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, SEDES, 1976, p. 293.

⁶ Il ne faut cependant pas oublier que les diplômes ont une valeur proprement culturelle qui s'exerce sur d'autres « marchés symboliques » (matrimonial, sociabilité, etc.). D'une manière générale, nos réflexions doivent beaucoup aux analyses de Jean-Claude Passeron issues de son article : « L'inflation des diplômes. Remarques sur l'usage de quelques concepts analogiques en sociologie », *Revue française de sociologie*, 23-4, 1982, pp. 574-577. Cf. également Pierre Bourdieu et Luc Boltanski, « Le titre et le poste : rapports entre le système de production et le système de reproduction », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1 n°2, mars 1975, pp. 95-107.

reproduction ou leur reconversion sociale et, de l'autre, de l'entrée dans la course de fractions sociales jusque-là éliminées précocement ou faibles utilisatrices de l'école. En conséquence, les investissements dans le capital scolaire pour maintenir sa rareté relative et, corrélativement, sa position dans la hiérarchie sociale se sont accrus sans cesse puisque « la lutte pour les classements sociaux est une dimension capitale » des luttes sociales⁷ et explique la fameuse « demande » sociale d'éducation dans les sociétés hautement différenciées⁸.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la détention d'un diplôme est devenu une condition de plus en plus nécessaire mais de moins en moins suffisante de l'accès au marché du travail⁹. Pour autant, cette forte valorisation du diplôme – essentiellement pour sa valeur économique – s'accompagne de sa dévaluation imputable à la massification de l'enseignement secondaire et professionnel et à la faible croissance des emplois qualifiés ainsi qu'au retour du chômage structurel en Suisse depuis le milieu des années 1990. En effet, une distribution plus large d'un titre scolaire et une stabilité quantitative des emplois auxquels il donne normalement accès provoquent ce qu'on appelle communément son « inflation » puisque l'ensemble des détenteurs du dit titre ne peuvent espérer en retirer les mêmes profits matériels et symboliques qu'auparavant sur le marché du travail. Quant au chômage structurel, il incite à prolonger la scolarité autant pour attendre une conjoncture plus favorable que pour accumuler du capital scolaire. Autrement dit, plus un diplôme est répandu, moins il vaut socialement. Cependant, il n'y a pas simultanéité entre sa plus large diffusion et la baisse de son rendement social. En effet, la valeur symbolique du diplôme a une certaine inertie qui bénéficie à la première génération qui l'obtient en

⁷ Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, Paris, 1984, p. 62.

⁸ Pierre Bourdieu, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, les Editions de Minuit, 1979, p. 147.

⁹ L'effet socioéconomique le plus manifeste de cette forte interdépendance est la protection dont bénéficient les diplômés par rapport aux non-diplômés face au chômage en Suisse au tournant du XXI^e siècle. C'est pourquoi la probabilité des individus à faire partie de la frange défavorisée de la population s'élève à mesure que leur niveau de formation baisse (Joseph Deutsch, Yves Flückiger et Jacques Silber, *La population des bas salaires et des working poors en Suisse*, in R. Fluder, M. Nolde, T. Priester et A. Wagner (éd.), *Comprendre la pauvreté, pour mieux la combattre, rapport sur la pauvreté sous l'angle de la statistique*, Neuchâtel, OFS, 1999, pp. 247-275 ; Jean-Marc Falter et Yves Flückiger, « Bas-salaires et working poor en Suisse », in E. Zimmermann et R. Tillman (éd.), *Vivre en Suisse 1999-2000*, Berne, Peter Lang, 2004, pp. 55-75).

plus grand nombre. C'est la génération suivante qui connaît l'ajustement à la baisse de cette valeur¹⁰.

Le classement socioprofessionnel par la maturité fédérale

En Suisse, les études secondaires dites « gymnasiales » constitue le coût d'entrée scolaire pour accéder à « l'élite » depuis le dernier tiers du XIX^e siècle. Définies par la corporation médicale rejointe par celle des juristes dans une longue bataille à l'échelle nationale entre 1871 et 1906 et inculquant une culture et un rapport à la culture spécifiques, les études gymnasiales prédisposent bien aux positions sociales dominantes comme les humanités sous l'Ancien Régime¹¹ mais, désormais, de manière beaucoup plus contraignante et générale. En effet, l'accès et la légitimation des positions socioprofessionnelles supérieures passent désormais par une longue fréquentation du système d'enseignement. A travers le monopole des études gymnasiales sur l'accès aux études supérieures (la maturité), la grande bourgeoisie conservatrice et libérale obtient un quasi monopole juridiquement reconnu par l'Etat au moyen de diplômes sur les carrières libérales, techniques, intellectuelles et bureaucratiques supérieures et se garantit ainsi des profits symboliques et matériels élevés et stables¹². C'est pourquoi les études gymnasiales concentrent les enjeux, les débats et les politiques scolaires sur la « démocratisation » des études et l'ascension sociale par la réussite scolaire au XX^e siècle. Or, le contenu, la place et la valeur socioprofessionnelle de cette filière élitaires de l'enseignement secondaire se sont modifiés en un siècle en raison de deux processus corrélés que sont l'élévation du niveau moyen de formation de la population à travers la massification de l'enseignement secondaire et professionnel et la moyennisation de la structure sociale.

La massification de l'enseignement secondaire

¹⁰ Pierre Bourdieu, *La distinction...*, *op. cit.*, p. 158.

¹¹ André Chervel et Marie-Madeleine Compère, « Les humanités... », *loc. cit.*, p. 11.

¹² Cf. Christian Alain Muller, *Le Collège de la République. Enseignement secondaire et formation de « l'élite » à Genève, 1814-1911*, Genève, Slatkine, 2009.

Plus tardivement qu'aux Etats-Unis¹³ mais plus précocement qu'en France¹⁴ et en Angleterre¹⁵, l'enseignement secondaire inférieur s'est massifié en Suisse en une génération, soit entre 1930 et 1960 environ¹⁶. Ce bouleversement des flux d'élèves au sein de la scolarité obligatoire s'est effectué au corps défendant des structures scolaires puisque celles-ci n'ont connu que peu de modifications d'ampleur jusque-là. Il s'agit donc là d'une rupture décisive de l'histoire de l'enseignement de la première moitié du XX^e qui marque un nouvel approfondissement des relations entre le système d'enseignement et la société. Cependant, elle reste encore méconnue et, en conséquence, sous-estimée dans ses effets scolaires et sociaux majeurs¹⁷.

Dans les années 1950, l'inouïe prospérité économique et l'expansion du secteur tertiaire (*i.e.* tertiarisation) conjuguées aux exigences montantes d'une « démocratisation » des études amènent à la massification de l'enseignement moyen qui, selon les pays et les cantons pour la Suisse, se départage entre un enseignement primaire supérieur ou un enseignement secondaire inférieur moderne comme à Genève. Désormais, la question n'est plus de limiter l'accès aux différentes formations secondaires et professionnelles, mais de faire en sorte que chacun aille aussi loin que possible dans sa scolarité afin d'acquérir un maximum de connaissances nécessaires pour faire tourner un système économique au bord de l'asphyxie en raison de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et de cadres¹⁸. En trois décennies, les signes de la sélection scolaire qui caractérisait l'accès à

¹³ Cf. National Center for Educational Statistics, *120 Years of American Education: A Statistical Portrait*, Washington, D.C., U.S. Department of Education, 1993, pp. 37-38.

¹⁴ Cf. Jean-Paul Briand et Jean-Michel Chapoulié, *Les collèges du peuple. L'enseignement primaire supérieur et le développement de la scolarisation prolongée sous la Troisième République*, Fontenay-aux-Roses, CNRS/INRP/ENS, 1992, pp. 174, 304.

¹⁵ Cf. Alan Little et John Westergaard, « The Trend of Class Differentials in Education Opportunity in England and Wales », *The British Journal of Sociology*, vol. 15, n°15, déc. 1964, p. 309.

¹⁶ Par massification, nous entendons la fréquentation d'un ordre d'enseignement, d'un degré, d'une filière ou autre structure scolaire par plus d'un élève sur deux d'une classe d'âge (soit techniquement un taux minimum de 50,1%).

¹⁷ La principale raison de cette méconnaissance réside dans l'extraordinaire expansion scolaire des années 1950-1970 qui focalise les analyses et fait oublier que ce phénomène décisif s'amorce lors de la période précédente.

¹⁸ Cf. Roger Girod, « Pénurie de cadres et démocratisation des études » in *La réforme de l'enseignement secondaire*, DIP, Genève, 1960, pp. 125-152 ; Jean-Michel Berthelot, *Ecole, orientation, société*, Paris, PUF, 1993, p. 49.

l'enseignement secondaire se sont donc inversés : la politique scolaire malthusienne de sélection s'est muée en une politique « d'orientation » (*i.e.* promotion) scolaire. Les nécessités économiques rejoignent alors les aspirations égalitaristes de la gauche socialiste réformiste qui, depuis les années 1920, tente avec peu de succès de « démocratiser » l'accès aux études longues afin d'effectuer une recomposition sociale de « l'élite » sur la base du mérite de l'intelligence tel que certifié scolairement¹⁹.

Cette alliance objective d'intérêts entre les milieux économiques et la gauche politique aboutit à des réformes, plus ou moins profondes, trois derniers degrés de la scolarité obligatoire (7^e à 9^e) dont la création d'une école moyenne unique du second degré, dénommée Cycle d'orientation (C.O.) à Genève est emblématique dès 1962²⁰, tout comme les *comprehensive schools* en Grande-Bretagne, en Suède²¹ ou, plus tardivement, le Collège unique en France.

L'expansion scolaire et la distribution des diplômes

Si la conjoncture économique des Trente Glorieuses et l'assouplissement de la sélection scolaire facilitent la massification de l'enseignement secondaire généraliste et professionnel dans les décennies suivantes²², elle n'a pu s'effectuer que par une élévation du niveau moyen de formation de la population en Suisse comme ailleurs en Occident. Cette élévation se vérifie quand on procède à une analyse par cohorte d'âge (*i.e.* génération) de la plus haute formation achevée à 30 ans à partir des données du recensement fédéral de 1970 conservée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) (figure 1). Vu que chaque génération porte l'empreinte de la distribution des diplômes d'une époque donnée, l'analyse régressive chronologiquement permet de suivre l'évolution de cette distribution²³. Afin de neutraliser le biais de l'immigration et de mesurer le travail du

¹⁹ Cf. Charles Magnin, « Le Grand Conseil genevois et l'accès aux études des enfants des classes populaires 1885-1961 », *Revue suisse des sciences de l'éducation*, n°23-1, 2001, pp. 13-40.

²⁰ Cf. Chantal Berthoud, *Une école du second degré « élitaire » pour tous ou le péril de l'école moyenne. Une histoire du secondaire obligatoire à Genève (1927-1977)*, thèse d'histoire générale, Université de Genève, 2006.

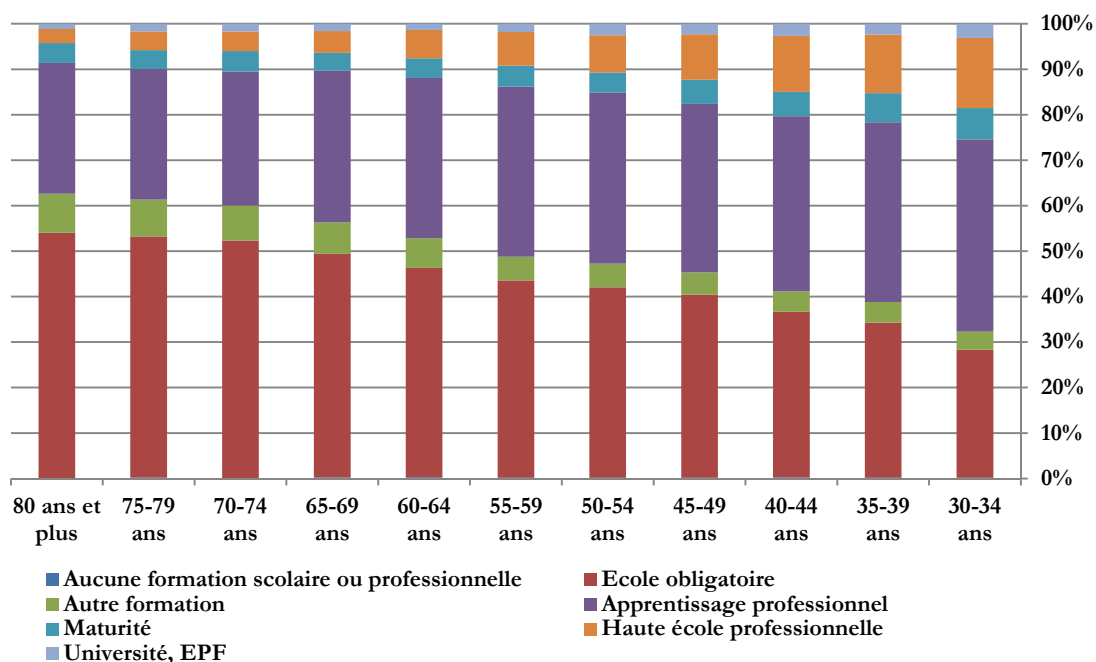
²¹ Cf. Barry M. Franklin et Gary McCulloch (éd.), *The Death of the Comprehensive High School. Historical, Contemporary and Comparative Perspectives*, New York, Palgrave MacMillan, 2012.

²² L'apprentissage professionnel existe sur deux modes : en plein temps en école et en temps partagé entre l'entreprise et l'école (« dual »).

²³ La représentativité d'une cohorte dépend cependant du degré d'émigration, d'immigration et de mortalité qui l'affecte (cf. Louis Chauvel, *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au XX^e siècle*, Paris,

système d'enseignement, n'ont été considérés que les individus nés et résidents dans les cantons²⁴.

Figure 1 - Niveau de formation par génération en Suisse en 1970 (résidents nés dans le canton, n = 87'082)

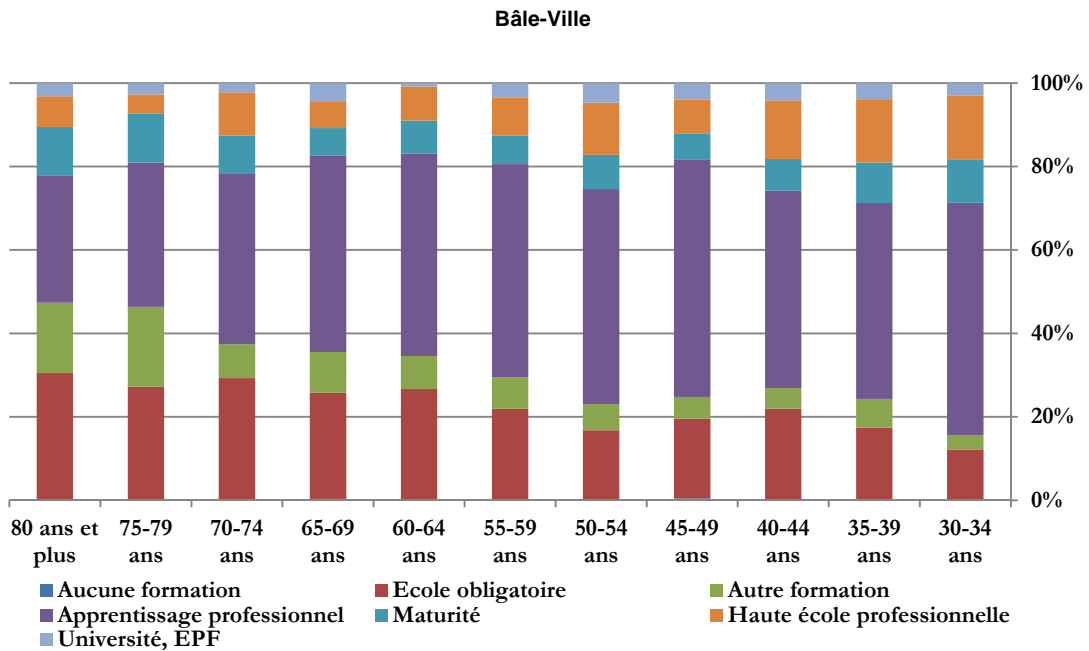
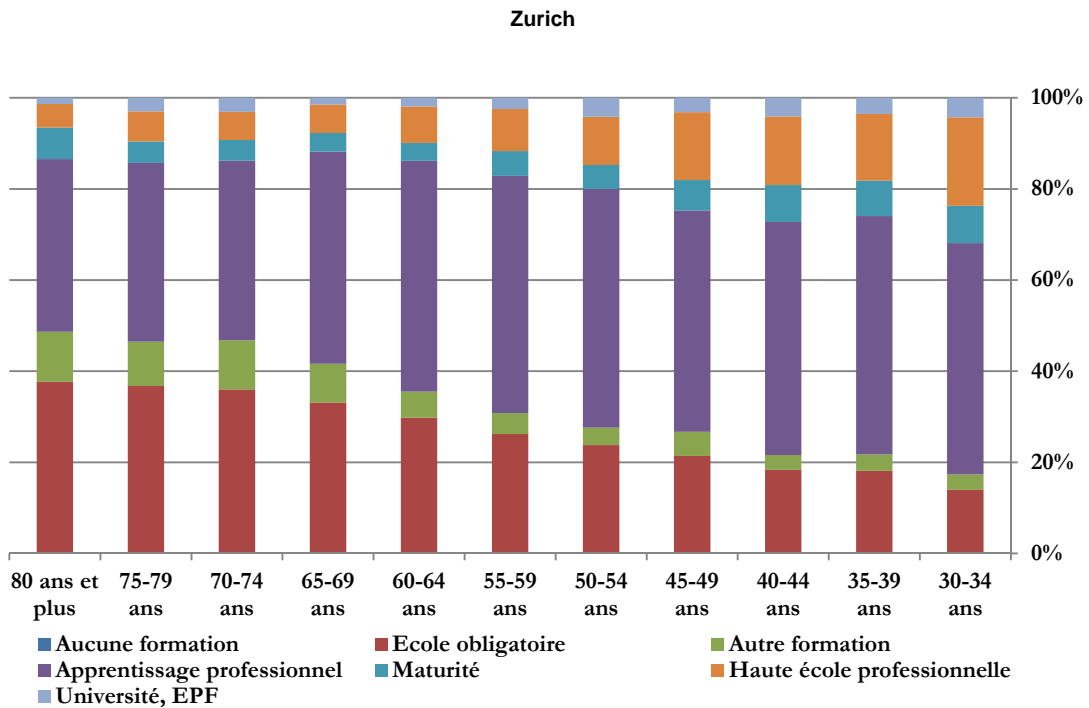


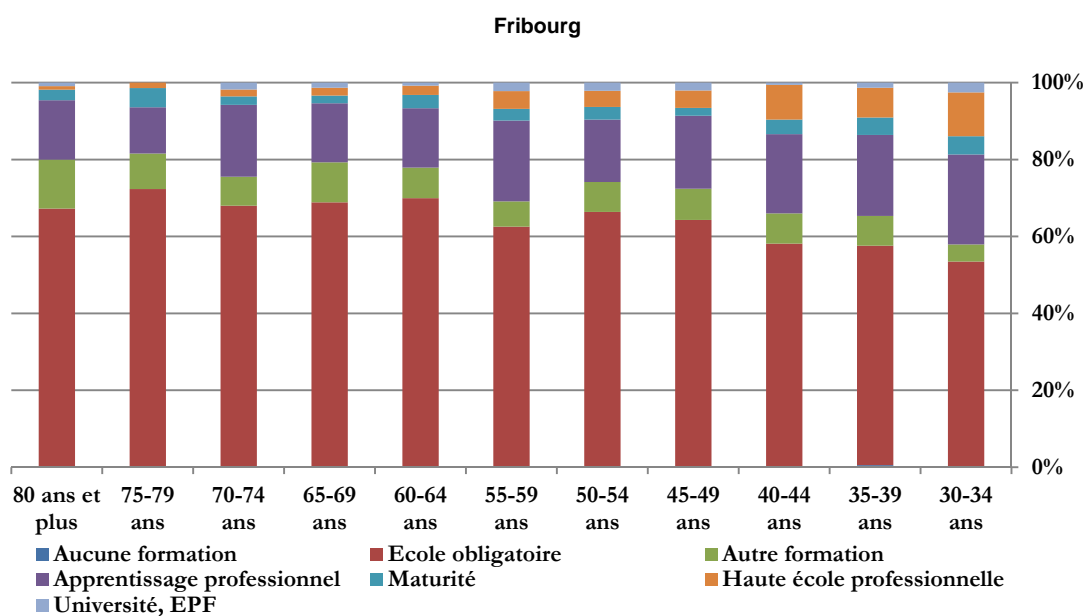
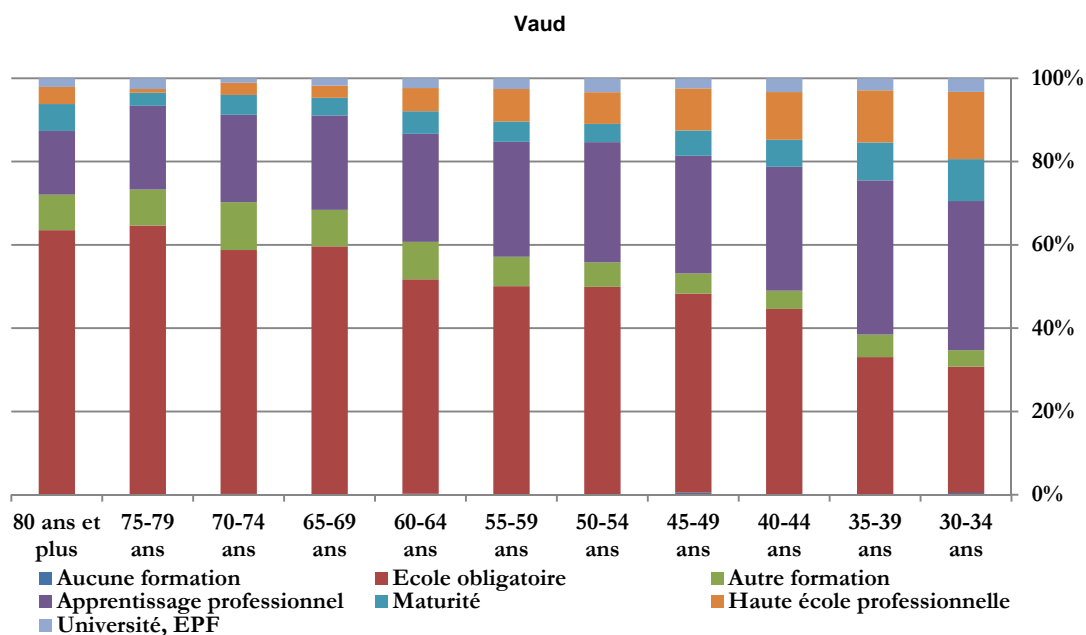
En affinant l'analyse par canton, on constate, d'une part, que les structures scolaires sont intimement corrélées aux structures sociales et économiques de chaque canton et, de l'autre, que la massification de l'enseignement « moyen », soit secondaire court et moderne, soit primaire supérieur ou équivalent, toujours plus requis pour accéder à l'apprentissage professionnel, s'opère selon des rythmes variables selon les cantons (figure 2). Ainsi, les cantons urbains dont l'économie est axée sur les services (Bâle-Ville) connaissent à l'évidence une plus grande précocité du phénomène que d'autres plus industriels (Zurich) et surtout ruraux et agricoles (Vaud, Fribourg).

PUF, 2002, pp. 265-279). Une autre manière de faire consiste à prendre l'autre entrée, soit celle des diplômes. En effet, « la comparaison des postes que détiennent à deux époques différentes les titulaires d'une même diplômes donne une idée approchée des variations de la valeur des diplômes sur le marché du travail » (Pierre Bourdieu, *La distinction...*, *op. cit.*, p. 148).

²⁴ En outre, ce critère de délimitation des cohortes a l'avantage d'intégrer dans notre population les enfants d'immigrés nés dans les cantons qui, en règle générale, font leurs classes sur place.

Figure 2 - Niveau de formation par génération à Zurich, Bâle-Ville, Vaud et Fribourg en 1970 (résidents nés dans le canton)





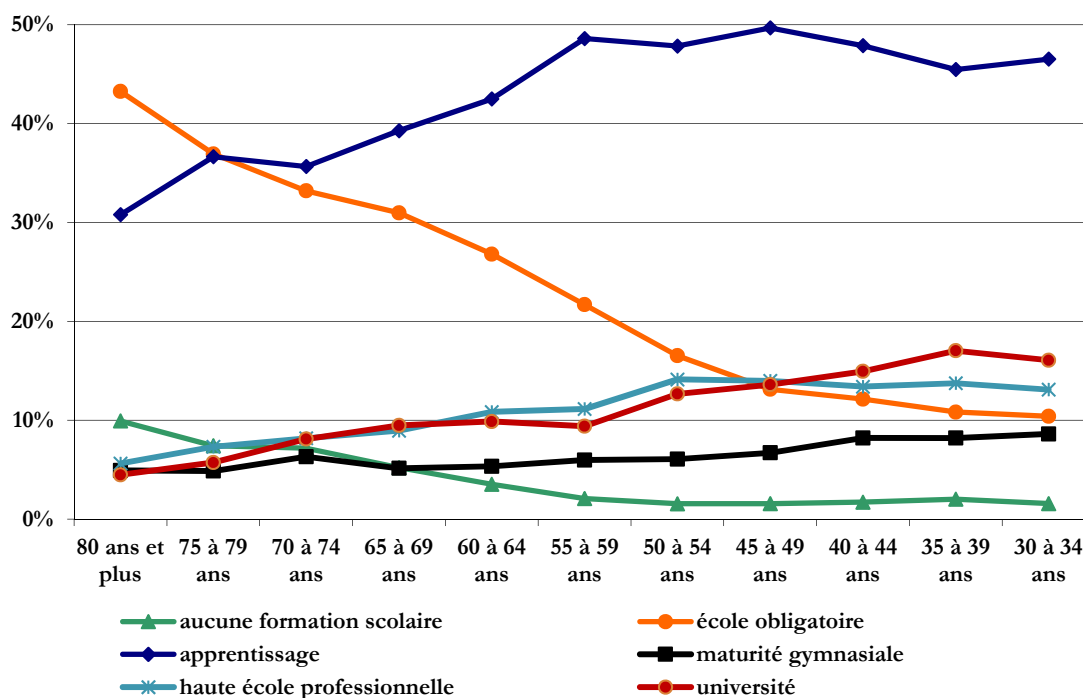
Pour Genève, canton pour lequel les causes et les effets de la massification de l'enseignement secondaire sont solidement explicités²⁵ et qui se place parmi les plus urbanisés avec une structure économique fortement orientée sur les services, le double constat qui s'impose d'emblée est le déclin rapide de la proportion d'individus qui ne se prévalent que de la scolarité obligatoire et, en contrepartie, la progression de

²⁵ Cf. Christian Alain Muller, *Histoire de la structure, de la forme et de la culture scolaires de l'enseignement obligatoire à Genève au XX^e siècle (1872-1969)*, thèse d'histoire générale, Université de Genève, 2007.

l'apprentissage professionnel à partir des générations nées durant la Grande Guerre et la décennie 1920 (figure 3). La formation professionnelle est même massifiée pour ceux qui ont effectué leur scolarité dans les années 1940 et 1950. D'une manière générale, la part des individus nés à Genève détenant une formation secondaire ou professionnelle post-obligatoire est multipliée par deux et demi entre les années 1920 et 1970. Pour les formations gymnasiales et supérieures, la progression est plus lente avec néanmoins une rupture. En effet, le taux de répartition des titres universitaires cumulé avec celui des hautes écoles professionnelles et techniques (y compris la maîtrise fédérale professionnelle) connaissent une brusque augmentation dans la première moitié des années 1960. C'est donc au tournant des années 1950 que démarre véritablement une première expansion des études gymnasiales qui se poursuit pendant quinze ans environ avant de se stabiliser²⁶. La lente progression de la maturité fédérale comme dernier titre scolaire obtenu le confirme. Le décollage limité mais incontestable de la proportion des universitaires montre qu'une part croissante des jeunes gens décrochant une maturité se dirigent vers les études académiques pour y tenter leur chance, notamment au détriment des hautes écoles professionnelles.

²⁶ Dans les années 1960, la progression des effectifs s'effectue par l'ouverture des études gymnasiales à davantage d'élèves venus des classes moyennes et populaires (cf. Walo Hutmacher, directeur du Service de la recherche sociologique, *Mémorial des séances du Grand Conseil*, Genève, 19 novembre 1976, pp. 3628-3629).

Figure 3 - Plus haute formation achevée par cohorte en 1990 (résidents nés à Genève, n = 59'453)²⁷



A l'évidence, la massification de l'enseignement secondaire inférieur réoriente à partir des années 1930 toujours plus d'élèves vers les études secondaires. Il s'ensuit une véritable expansion scolaire proprement dite qui est à la fois permise et encouragée par la moyennisation sociale et l'élévation générale du niveau de vie de la population au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. L'accès à la maturité, aux diplômes professionnels supérieurs et aux titres universitaires s'accroît dans la foulée. La première génération des Trente glorieuses (née en 1936-1940) est celle pour laquelle les chances d'acquérir une meilleure formation par rapport à la précédente sont les plus fortes. Les trois suivantes voient encore ces potentialités offertes, puis cette progression de l'accès aux études gymnasiales et supérieures se ralentit au cours des années 1970.

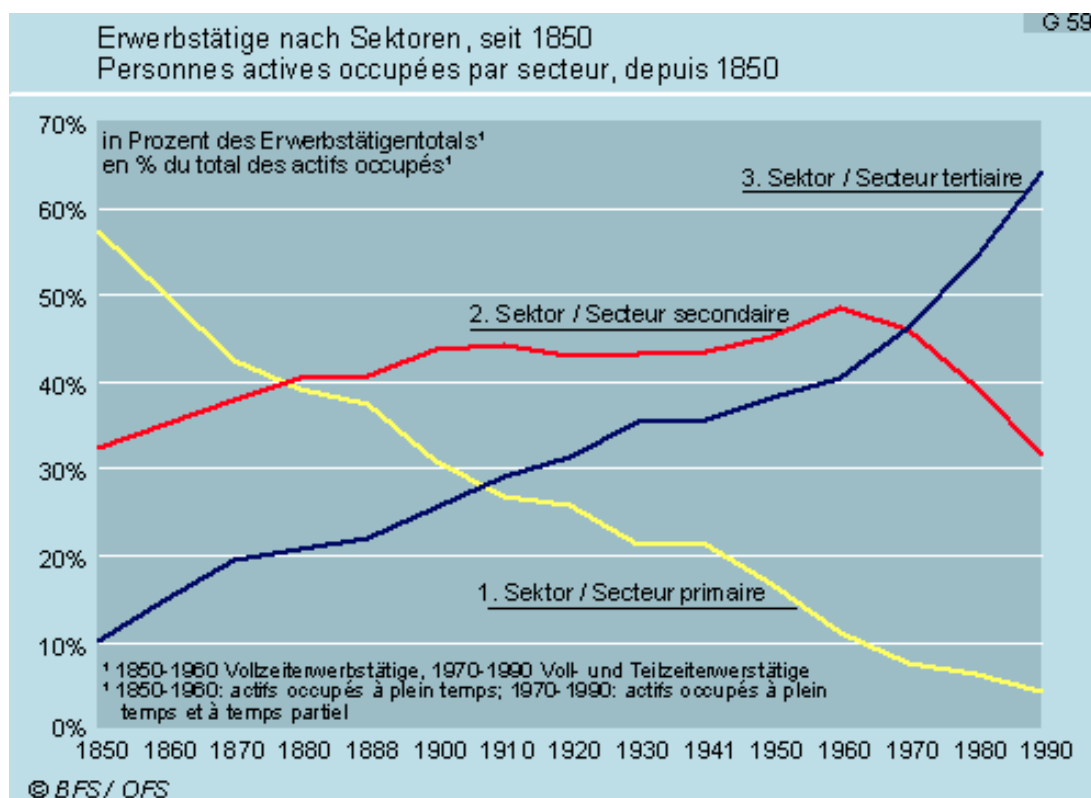
Moyennisation sociale et réévaluation des diplômes

L'expansion rapide des classes moyennes salariées constitue sans conteste la transformation sociale majeure des sociétés occidentales dans la deuxième moitié du XX^e siècle. A Genève comme ailleurs en Suisse et en Occident, cette moyennisation sociale

²⁷ Source : OFS, Recensement fédéral de 1990.

s'effectue à la fois par le vif accroissement du secteur tertiaire et par le bouleversement de la répartition et de la nature des emplois. En effet, nombre d'emplois subalternes disparaissent au profit d'autres plus qualifiés et mieux rémunérés (les « employés », les « professions intermédiaires » et les « cadres »), rendus nécessaires par la croissance de l'Etat providence (école, santé, social), de la bureaucratie publique et privée, des banques, des assurances, des transports et de la consommation de masse (tourisme, publicité, commerce de détail, etc.). Cette transformation socioéconomique fondamentale du second XX^e siècle affecte l'ensemble de la Suisse mais, encore une fois à des rythmes différents selon les cantons. Ainsi le taux d'actifs du secteur tertiaire passe d'environ 35% en 1930 à 64% en 1990 (figure 4).

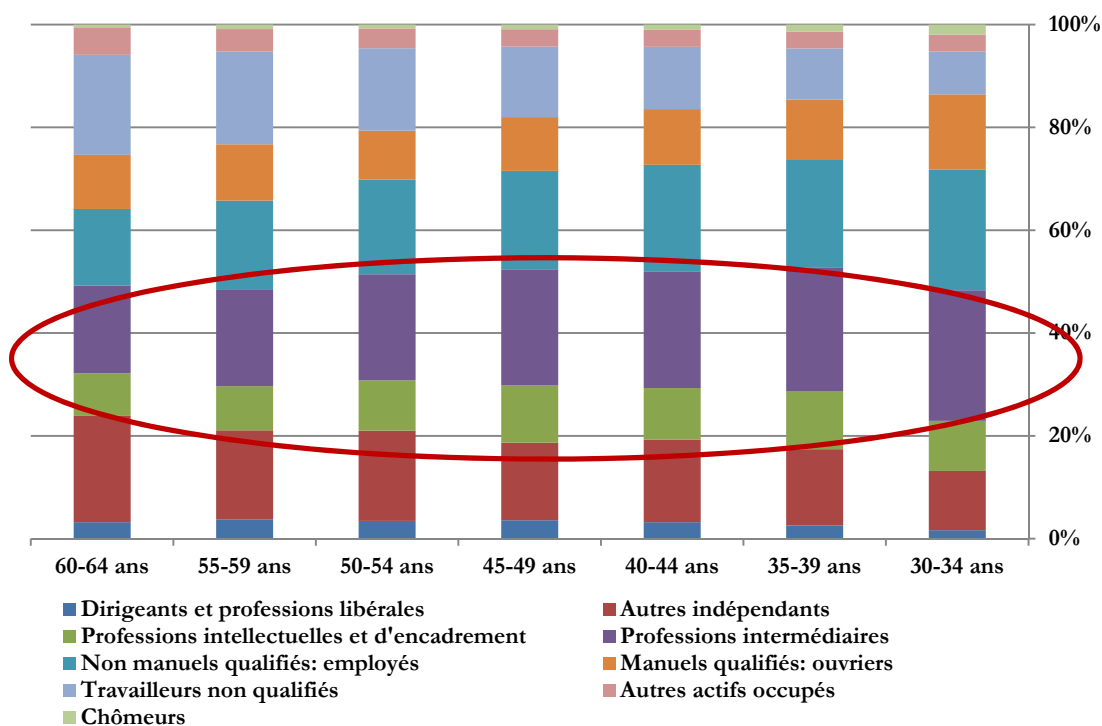
Figure 4 – Actifs par secteur économique en Suisse 1850-1990



Comme la tertiarisation de l'économie est alors productrice d'emplois qualifiés, elle constitue un vecteur du développement de l'expansion scolaire. Approfondissant encore les relations entre système d'enseignement et système économique, il en résulte le développement des nouvelles classes moyennes qui se distinguent des anciennes par leurs revenus essentiellement salariés – issus de la tertiarisation des économies occidentales, du développement corrélatif des systèmes d'enseignement (allongement de la durée de

scolarisation) et de la fonction publique avec la mise en place de l'Etat-providence – ; par un style de vie ostensiblement urbain et axé sur la consommation ainsi que par des tentatives d'accumulation du patrimoine tant économique que culturel (scolaire) d'origine et enfin par leur féminisation²⁸. Autrement dit, les systèmes d'enseignement apportent une contribution essentielle à la constitution de ces nouvelles classes moyennes salariées qui s'accroissent de manière inédite historiquement à travers l'élévation du niveau moyen de formation dont l'allongement des parcours scolaires est la marque la plus visible. L'analyse par cohortes des actifs selon le type d'activité économique montre bien cette moyennisation sociale en marche en Suisse dont les emplois de *cadres et professions intermédiaires*²⁹ constituent le cœur (figure 5).

Figure 5 - Actifs par génération en Suisse en 1990 (résidents nés dans le canton, n = 54'151)



²⁸ Cf. Serge Berstein, « Les classes moyennes devant l'histoire », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 37, 1993, pp. 3-12 ; Klaus-Peter Sick, « Le concept de classes moyennes. Notion sociologique ou slogan politique ? », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 37, 1993, pp. 13-33 ; Christophe Charle, « Les "classes moyennes" en France : discours pluriel et histoire singulière (1870-2000) », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 50-4, 2003, pp. 108-134.

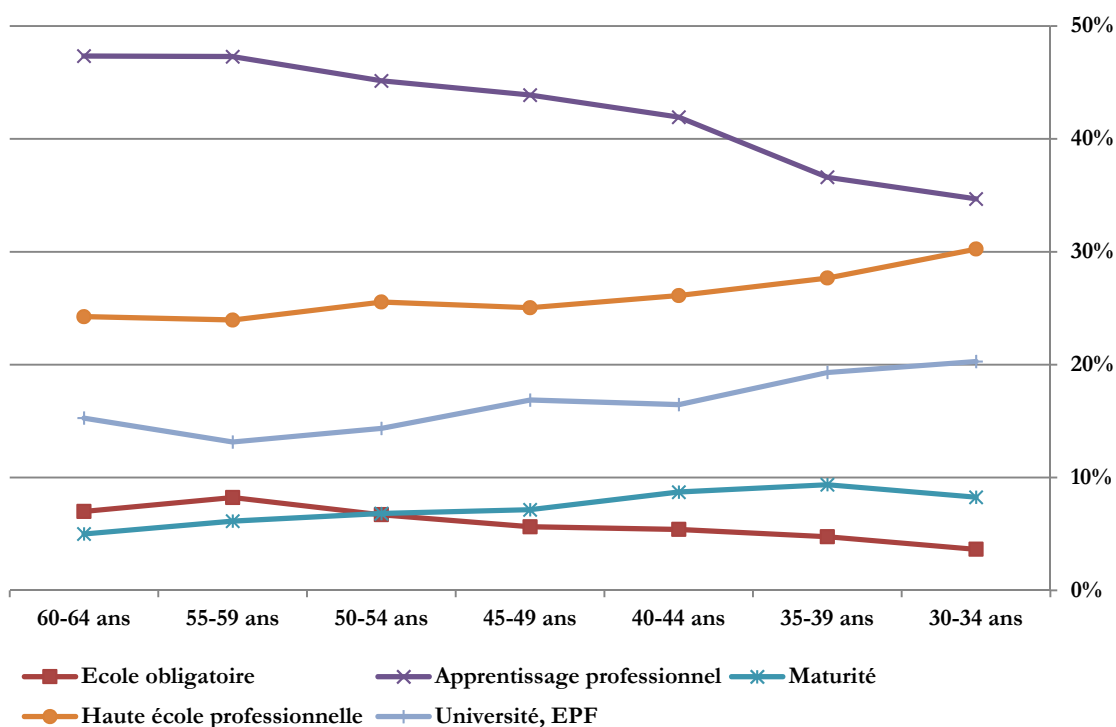
²⁹ Catégorie socioprofessionnelle qui rassemble grosso-modo les catégories suivantes du graphique de la figure 5 : « Professions intellectuelles et d'encadrement » et « Professions intermédiaires ».

Dans la mesure où ce type d'emplois constitue un des principaux vecteurs de l'expansion du salariat moyen et supérieur et focalise les enjeux de l'ascension sociale, l'analyse historique du capital scolaire certifié de ceux qui y accèdent permet de saisir l'évolution de la valeur socioprofessionnelle des diplômes, et notamment de la maturité gymnasiale fédérale, dans le cours même des transformations du marché du travail durant la seconde moitié du XX^e siècle.

Le recensement fédéral de 1990 n'enregistrant pas le dernier emploi pour les retraités, l'analyse par cohorte des catégories socioprofessionnelles ne permet pas de remonter aussi loin dans le temps que pour les diplômés. Cependant, il est possible d'en tirer des faits essentiels depuis les années 1930. Ainsi, l'apprentissage professionnel est le titre scolaire prépondérant pour accéder aux emplois de cadres et professions intermédiaires pour les générations nées dans l'Entre-deux-guerres (figure 6). Arrivées sur le marché du travail au début des Trente Glorieuses, elles tirent le meilleur parti du développement de ces postes d'encadrement et moyens puisque leurs chances d'y accéder augmentent très nettement. Que ces générations connaissent le maximum de la diffusion de l'apprentissage professionnel, puisque presque 50% d'entre elles le possèdent et qu'elles soient creuses démographiquement, participent directement de ces nouvelles opportunités de promotion professionnelle qui, visiblement, doivent moins au titre scolaire à proprement parler qu'au manque de main-d'œuvre qualifiée et de cadres³⁰. Nécessité faisant loi, les entreprises et l'Etat engagent dès le début des années 1950 du personnel avec des qualifications scolaires inférieures à celles exigées auparavant pour des postes équivalents.

³⁰ Cf. Roger Girod, « Pénurie de cadres... », *loc. cit.*, pp. 125-152.

Figure 6 - Cadres et professions intermédiaires selon la formation par génération en Suisse en 1990 (n = 37'794)



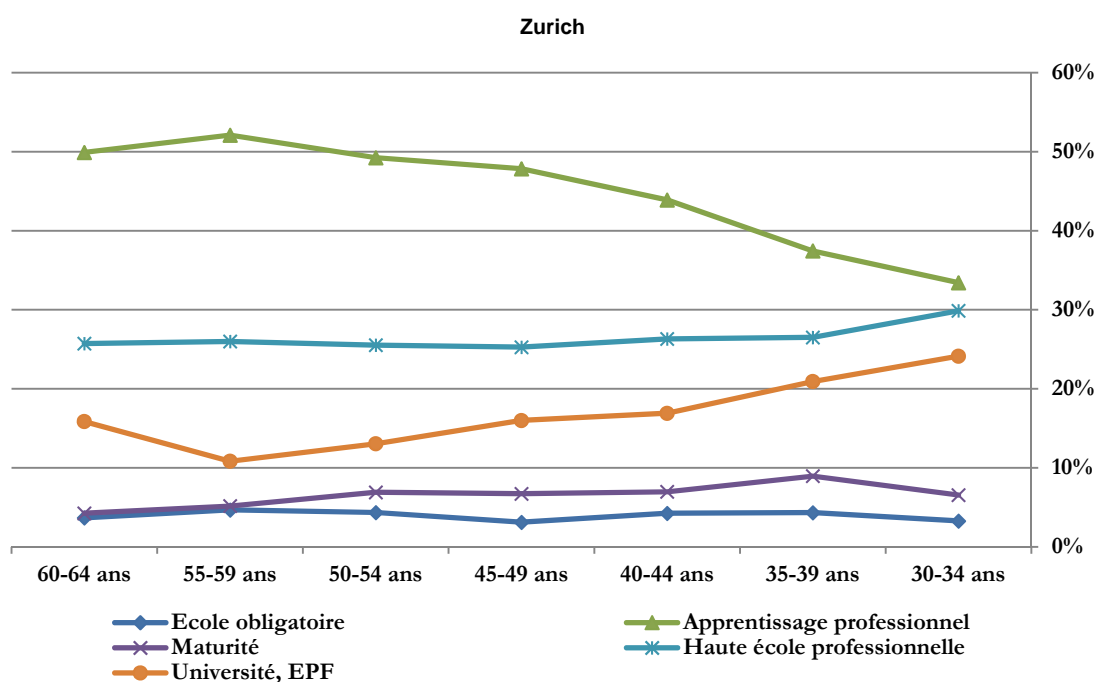
En raison de l'accroissement fort et continu des emplois qualifiés pendant les Trente Glorieuses, c'est non seulement le diplôme d'apprentissage qui connaît alors une réévaluation mais bien l'ensemble des certifications scolaires qui en bénéficient à différents degrés. Cette réévaluation est aussi favorisée par l'apparition de nouvelles professions (communication, travail social, etc.). L'incertitude initiale sur leur coût d'entrée scolaire offre en effet de bonnes chances d'obtenir un rendement élevé des diplômes de ceux qui y accèdent en premier³¹.

Cependant, force est d'observer que, de manière croissante, l'apprentissage professionnel perd du terrain comme coût d'entrée scolaire accéder aux postes de cadres et professions intermédiaires. Dès les générations nées après 1950, les formations supérieures académiques et professionnelles deviennent prépondérantes. Autrement dit, la correspondance entre le diplôme et le poste se rétablit au rythme de l'expansion scolaire des années 1950 et 1970.

³¹ Cf. Pierre Bourdieu, *La noblesse d'Etat. Grandes écoles et esprits de corps*, Paris, Editions de Minuit, 1989, p. 172.

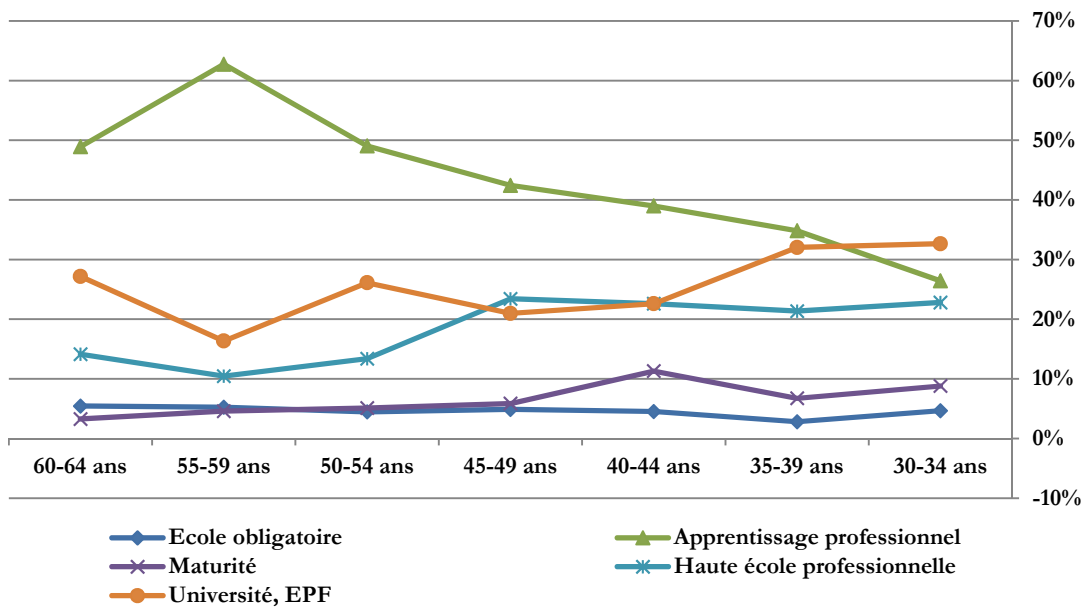
Là encore de nettes différences se manifestent entre les cantons qui, globalement, recourent celles mises au jour sur les progrès de la scolarisation ; mettant ainsi en évidence les relations étroites qui se tissent durant ces décennies entre le système scolaire et la structure socioprofessionnelle. En effet, à chaque fois, on observe le progrès puis le recul du diplôme d'apprentissage professionnel comme titre scolaire le plus répandu pour occuper une poste de cadres et de professions intermédiaires (figures 7). La principale variation intercantonale tient dans la préférence entre le titre académique ou le titre professionnel pour recruter. La faveur de l'un ou l'autre a pour principale cause les choix locaux de politique scolaire qui ont été faits pour la formation de la main-d'œuvre qualifiée depuis le dernier tiers du XIX^e siècle et qui sont eux-mêmes dépendants de la spécificité de la structure socioéconomique de chacun des cantons³².

Figures 7 – Cadres et professions intermédiaires selon la formation par génération dans les cantons de Zurich, Bâle-Ville, Vaud et Fribourg en 1990

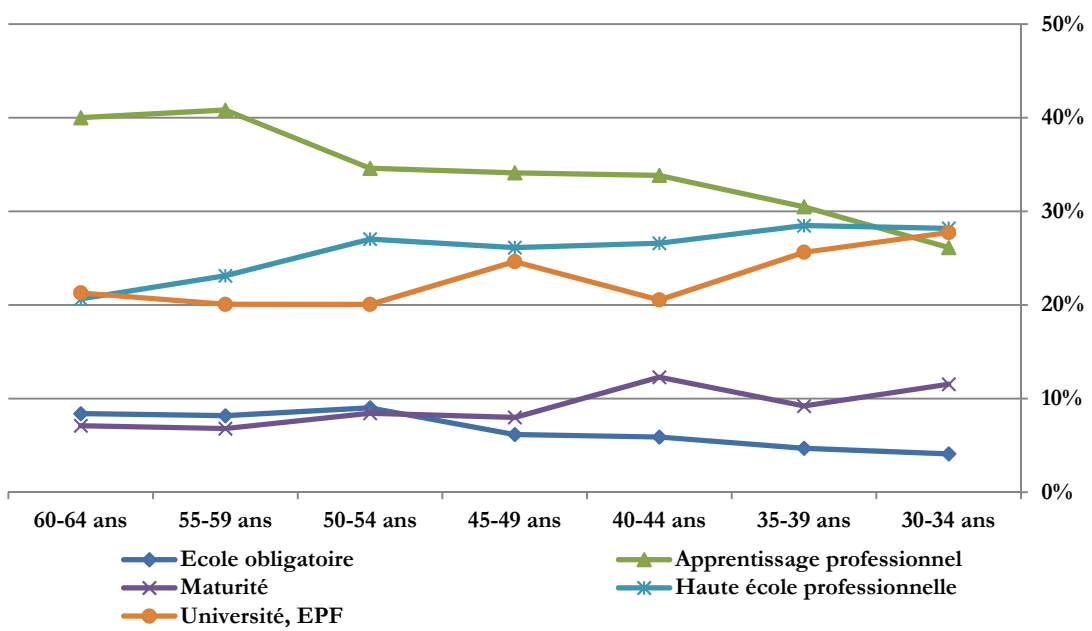


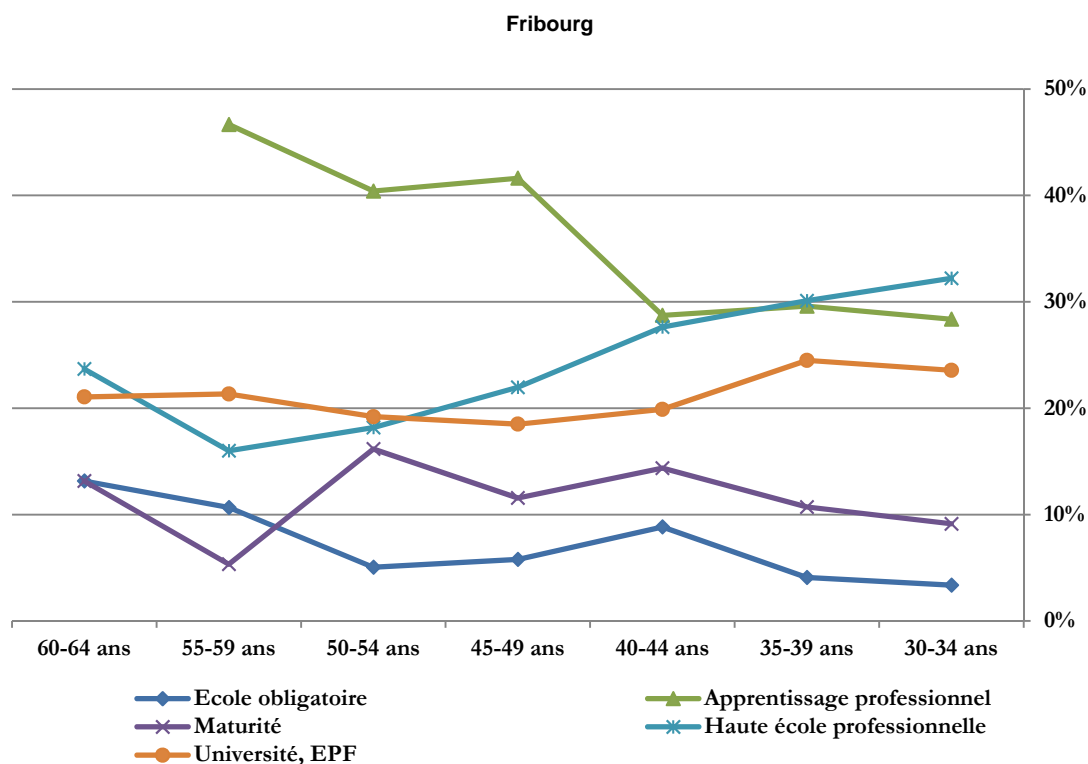
³² Cf. Jean-Pierre Tabin, *Formation professionnelle en Suisse. Histoire et actualité*, Lausanne, Réalités sociales, 1989 ; cf. Martine Späni, « Des Bund und die Berufsbildung von der 'verfassungswidrigen Praxis' zum kooperativen Monopol », in Lucien Criblez (éd.), *Bildungsraum Schweiz. Historische Entwicklung und aktuelle Herausforderungen*, Berne, Haupt, 2008, pp. 183-217.

Bâle-Ville



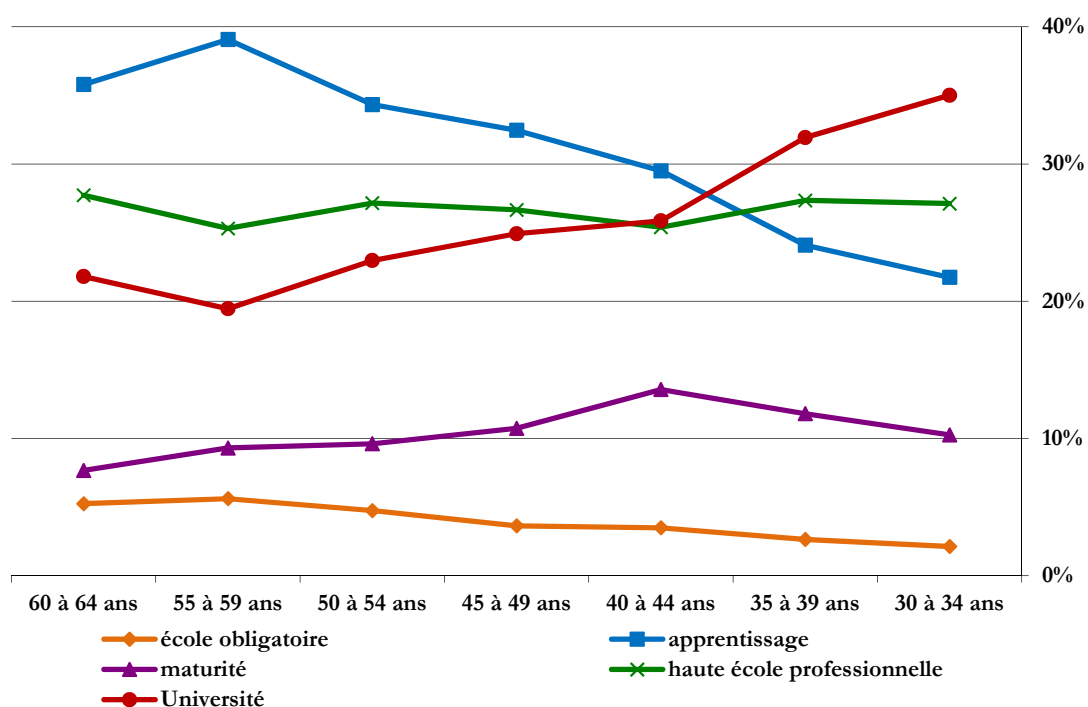
Vaud





Le cas de Genève fournit une sorte d'épure historique pour la Suisse de cette dynamique de moyennisation sociale à travers la massification scolaire et la tertiarisation de l'économie. En effet, la massification de l'enseignement secondaire débute dès le tournant des années 1930 et la progression des cadres et professions intermédiaires est telle depuis les années 1960 qu'ils constituent la première catégorie d'actifs résidents dans le canton en 1990 (32%). Assez logiquement, on constate ici que non seulement l'apprentissage professionnel est en net recul, mais que, comme à Bâle-Ville, il est bel et bien supplanté par le diplôme universitaire et que cette tendance se renforce encore par la suite (figure 8).

Figure 8 – Cadres et professions intermédiaires selon la formation par cohortes en 1990
(résidents nés à Genève, n = 13'570)³³



Si l'expansion scolaire fait perdre régulièrement du terrain à la valeur de l'apprentissage professionnel pour décrocher un poste de cadre et de profession intermédiaire, sa possession reste favorable jusqu'au seuil des années 1970. De ce point de vue, la génération née dans la deuxième moitié des années 1930 apparaît toujours comme la plus chanceuse historiquement. En effet, elle détient les meilleures probabilités d'accès aux emplois de cadres et professions intermédiaires, car elle bénéficie à la fois du recrutement prioritairement local du salariat moyen et supérieur³⁴, de l'expansion scolaire – accroissant ainsi son capital scolaire avant que les formations secondaires et supérieures ne se banalisent quelque peu – et d'un marché du travail très favorable. Mais, c'est également avec cette génération que se produit le basculement qui voit la proportion des universitaires augmenter de manière presque symétrique à la diminution des détenteurs d'un diplôme d'apprentissage professionnel. La maturité et, plus encore, les diplômes universitaires et professionnels supérieurs deviennent, ou plutôt redeviennent, le coût d'entrée scolaire pour briguer un poste de cadres et de professions intermédiaires à partir

³³ Source : OFS, Recensement fédéral de 1990.

³⁴ Cf. Christian Alain Muller, *Histoire de la structure...*, op. cit., pp. 705-706.

des années 1980. A dire vrai, être né à Genève après 1955 assure de meilleures chances de faire des études gymnasiales puis universitaires mais cela se paie par une diminution progressive des chances d'accès aux postes de cadres et professions intermédiaires sans la possession de ces titres scolaires.

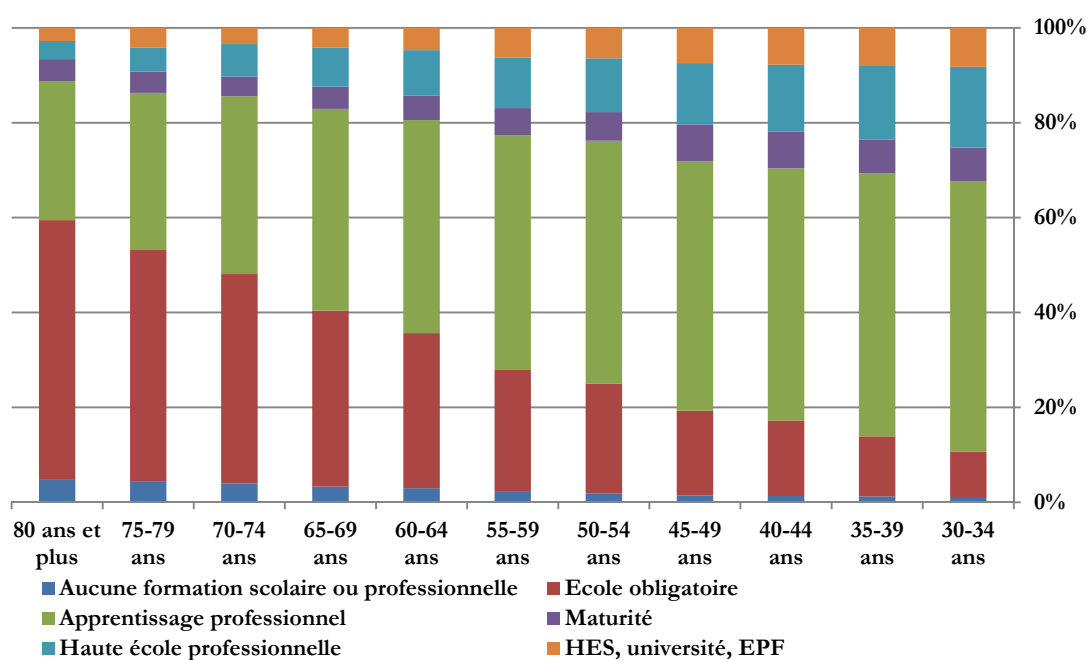
A première vue, les systèmes d'enseignement cantonaux paraissent plus ou moins à la traîne de l'évolution sociale et économique dans les années 1950 et 1960 puisqu'il faut attendre près d'une décennie pour que les premiers formés selon les nouvelles nécessités économiques en sortent. Or il ne s'agit là que d'une impression, car l'expansion scolaire passe nécessairement par la lente massification de l'enseignement secondaire inférieur qui s'amorce parfois dès les années 1930. Ainsi, l'allongement des parcours scolaires débute avant que ne commence le rapide processus de tertiarisation de la structure socioprofessionnelle. Celle-ci met alors à rude épreuve un système d'enseignement. Pendant deux décennies, il existe donc un décalage entre la tertiarisation du travail salarié et la massification plus lente de l'enseignement secondaire généraliste et professionnel. C'est cette différence de rythme qui en rompant brutalement la correspondance entre la formation scolaire et le statut professionnel engendre un fort accroissement des chances d'accès aux emplois de cadres et professions intermédiaires aux générations nées dans les décennies 1930 et 1940. L'extraordinaire croissance économique et la reprise démographique fonctionnent alors comme des catalyseurs de cette poussée de l'accès au salariat moyen et supérieur pour ces générations. Ensuite, cet accès se réduit au même rythme à mesure que le rattrapage du système d'enseignement rétablit la correspondance entre niveau de formation scolaire et statut socioprofessionnel. Après une sorte de cassure initiale forte, la moyennisation sociale accouche donc d'un approfondissement sans précédent historique des liens de dépendance entre le système économique et le système d'enseignement à travers le resserrement de la corrélation entre le diplôme et le poste.

L'allongement continu des parcours scolaires et l'élargissement de la maturité

Les années 1990 constituent incontestablement un tournant de la moyennisation de la structure sociale, car elle subit alors un très brutal coût d'arrêt en Suisse. Si le nombre d'actifs dans les professions intermédiaires double à Genève durant les années 1980, il stagne dans la décennie suivante. Parallèlement, le nombre de postes de cadres s'accroît d'abord de près d'un tiers pour, ensuite, connaître un très fort ralentissement. Inversement, l'allongement de la scolarisation se poursuit à un rythme soutenu. En effet,

la fréquentation de l'enseignement secondaire généraliste et professionnel continue de progresser après 1975 et finit par englober la grande majorité des jeunes gens en Suisse au tournant des années 2000. Particulièrement marqué en Romandie, notamment à Genève, les écoles secondaires généralistes (Ecoles de culture générale) et professionnelles (Ecoles de commerce et Ecoles d'ingénieurs ou techniques) qui décernent des diplômes donnant accès aux hautes écoles professionnelles, voire à certaines facultés universitaires, connaissent un succès grandissant au détriment de la formation professionnelle duale. Ainsi, les familles et a fortiori leur progéniture montrent une préférence toujours plus marquée pour les formations entièrement scolarisées au sortir de la scolarité obligatoire.

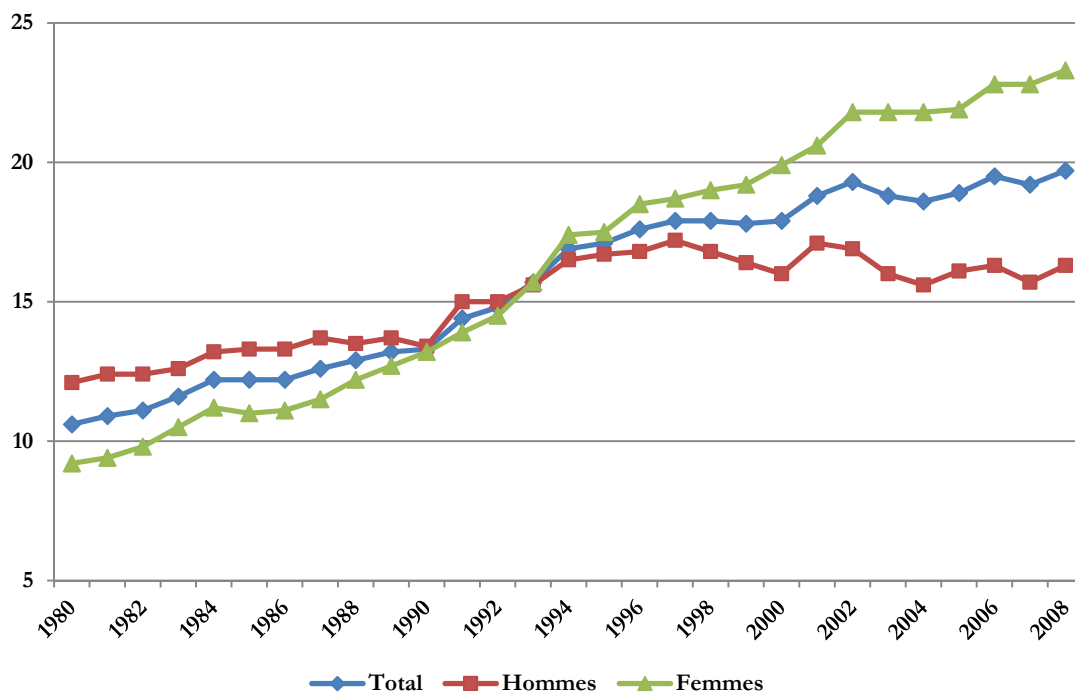
Figure 9 - Niveau de formation par génération en Suisse en 2000 (résidents nés dans le canton, n = 101'021)



Les études gymnasiales semblent a priori moins affectées par cette augmentation de la fréquentation des filières de l'enseignement secondaire post-obligatoire. Cependant, le taux de maturités gymnasiales par classe d'âge est passé en Suisse d'environ 10% en 1980 à 20% au début des années 2000, soit un doublement en vingt ans (figure 10). Un tel élargissement de la diffusion du diplôme de maturité au fil des ans affecte nécessairement

le recrutement social des études gymnasiales à moyen terme. Majoritaires le milieu des années 1990, les filles accroissent encore leur suprématie au seuil des années 2000³⁵.

Figure 10 - Taux de maturités gymnasiales selon le sexe en %, Suisse, de 1980 à 2008
(source : OFS)



A Genève, alors que le nombre de maturités décernées et que les effectifs du Collège augmentent entre 1969 et 1985, l'origine sociale des collégiens ne se modifie guère durant une époque où « l'égalité des chances » de réussite scolaire constitue pourtant une dimension centrale des politiques scolaires (tableau 1)³⁶. Ce n'est qu'au cours des années 1990 que s'effectue un net accroissement de la représentation des enfants issus des classes moyennes puis populaires. Dans la mesure où la répartition des enfants scolarisés selon l'origine sociale varie peu durant les trente dernières années du XX^e siècle si on se rapporte aux trois derniers degrés de la scolarité obligatoire (C.O.) qui précèdent l'entrée dans les

³⁵ Cf. « Taux de maturités gymnasiales selon le sexe et le canton, de 1980 à 2009 » in OFS, *Maturités, Scénarios de l'évolution démographique*, Neuchâtel, 2010.

³⁶ A partir de 1977, « corriger les inégalités de chance de réussite scolaire des élèves dès les premiers degrés de l'école » devient même un des cinq objectifs légaux du Département de l'instruction publique du Canton de Genève (art. 4, alinéa e), Loi sur l'instruction publique, *Mémorial des séances du Grand Conseil*, Genève, 23 juin 1977, p. 3291).

études gymnasiales, force est de constater que le recrutement social des collégiens s'est quelque peu élargi après 1985.

Tableau 1 – Répartition des élèves au Cycle d'orientation et au Collège selon l'origine sociale à Genève en 1969, 1985 et 2001 (pourcentages colonne)³⁷

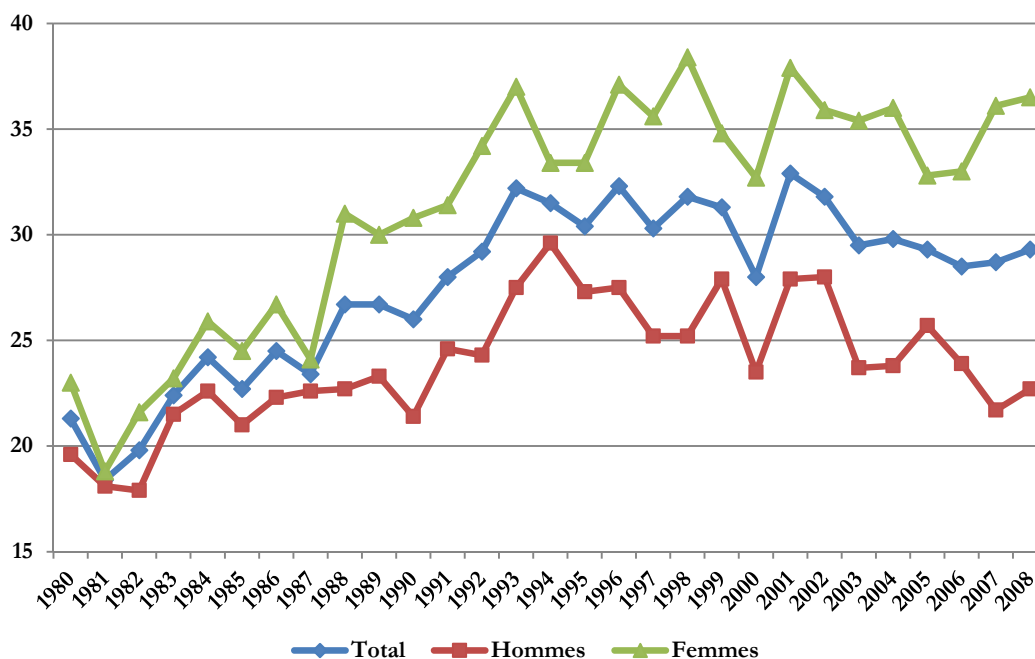
	1969	1985	2001
Cycle d'orientation (C.O.)			
Cadres supérieurs et dirigeants	19	20	18
Petits indépendants	10	8	6
Employés et cadres intermédiaires	36	37	39
Ouvriers	32	32	31
Divers, sans indication	3	2	6
	100	99	100
Collège (Gymnase)			
Cadres supérieurs et dirigeants	39	39	33
Petits indépendants	9	6	5
Employés et cadres intermédiaires	36	36	42
Ouvriers	14	15	17
Divers, sans indication	3	3	3
	101	99	100

D'une manière générale, l'accroissement assez rapide à la fois quantitatif et social de la diffusion du certificat de maturité est sans aucun doute pour partie imputable à un amoindrissement de la sélection scolaire au tournant des années 1990. En effet, le taux de maturité grimpe subitement entre 1990 et 1993 en passant de 26% à 32.2%, soit un accroissement de près d'un quart en quatre années seulement (figure 11). L'introduction d'options élargissant le choix des branches fondamentales dans chaque type de maturité (classique, latine, scientifique, moderne et artistique) dans certains Collèges genevois quelques années auparavant a sans doute contribué à cet abaissement du seuil de réussite

³⁷ Sources et typologie des catégories socioprofessionnelles : *Annuaire statistique de l'éducation – Genève*, Service de la recherche sociologique, DIP, Genève, 1986 ; *Le système d'enseignement et de formation genevois. Ensemble d'indicateurs*, Genève, SRED, 2002.

tout en préfigurant le régime de la maturité à options tel que définit par l'Ordonnance fédérale de 1995.

Figure 11 - Taux de maturités gymnasiales selon le sexe dans le canton de Genève, de 1980 à 2008



Plus qu'un hypothétique progrès de la « démocratisation » des études gymnasiales, l'élargissement vers le bas du recrutement social des collégiens montre qu'il faut d'abord que la plupart de enfants des classes supérieures qui satisfont aux exigences scolaires s'orientent vers les études gymnasiales pour qu'ensuite la croissance des effectifs se poursuive via l'admission de davantage d'élèves appartenant à d'autres classes sociales. Il s'agit là d'une première forme de banalisation de la formation gymnasiale devenue non plus sélection pour la progéniture des classes supérieures mais un passage scolaire obligé, sauf accident. En outre, la préférence marquée par la grande majorité des familles toutes classes sociales confondues pour les formations scolaires de l'enseignement secondaire post-obligatoire les amène à pousser leurs enfants à tenter leur chance dans ces études gymnasiales qui ouvrent toutes grandes les portes des études supérieures quitte, en cas

d'échec, à se rabattre sur des filières moins prestigieuses³⁸. Ainsi, l'accroissement du nombre des maturités gymnasiales décernées et les inflexions du recrutement social des collégiens à Genève signifie qu'il s'agit moins d'un véritable recul de l'inégalité sociale des chances de réussite devant les études que les prémises d'une massification de la formation gymnasiale.

Prémises du déclassement de la maturité

Que le certificat de maturité gymnasiale soit davantage accessible à des jeunes gens qui auparavant n'avait que des chances réduites de le décrocher en raison de leur origine sociale moyenne ou, plus encore, populaire ne peut pas ne pas influencer à la baisse sur sa valeur symbolique. En outre, la diminution de la rareté scolaire de la maturité s'accompagne désormais d'une croissance moins rapide des emplois qualifiés auxquels elle permet en règle générale d'accéder, soit directement, soit indirectement suite à des études supérieures, en particulier à ceux de cadres et de profession intermédiaires, tant à Genève qu'en Suisse depuis la décennie 1990. Autrement dit, le rétrécissement du spectre social des inégalités scolaires devant les études gymnasiales tend à se payer par leur dévalorisation sociale et professionnelle. Significatives à cet égard sont les déclarations répétées depuis la fin des années 1990 d'autorités scolaires cantonales et d'enseignants de gymnase sur la crainte d'une baisse de la qualité de la formation si la diffusion de la maturité par classe d'âge dépasse un certain taux. Les demandes ou les intentions de durcir l'accès aux gymnases qui accompagnent parfois ces prises de position révèlent les fortes tentations de retour à une politique scolaire malthusienne pour maintenir le prestige social de la maturité. Un consensus se dessine assez nettement sur un taux maximal de 20% de « maturants » parmi les principaux acteurs de l'enseignement depuis la fin du XX^e siècle. Un taux qui est atteint en moyenne suisse aujourd'hui³⁹.

A dire vrai, à Genève plus précocement que dans la plupart des autres cantons, les études gymnasiales perdent leur attribut statutaire de distinction socioculturelle et voient

³⁸ En 2006, à peine moins d'un élève sur deux s'est dirigé vers le Collège au sortir du C.O. et près de 80% de ceux qui satisfont aux normes d'admission y ont tenté leur chance (Annick Evrard, « Orientation des élèves de 9^e (juin 2006) l'année suivante », SRED, 2007).

³⁹ Cf. *La gazette de Lausanne*, 25 août 1997, p. 15 ; *Le Temps*, 17 juin 2009 ; cf. *Evaluation de la maturité 1995 (EVAMAR). Rapport final phase II*, Département fédérale de l'intérieure, Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche, Berne, 2011, p. 215. + les déclarations de Schneider Amman en 2013... à retrouver.

baisser leur rendement socioprofessionnel pour se muer fonctionnellement en simple coût d'entrée vers les formations supérieures (académiques et professionnelles). En effet, l'augmentation régulière de la maturité gymnasiale comme plus haute formation achevée parmi les employés qualifiés actifs au fil des générations à Genève tel qu'établi sur la base d'un échantillon de 5% du recensement fédéral de la population de 2000 confirme la baisse du rendement socioprofessionnel de ce diplôme puisque la proportion des détenteurs de maturité passe de 17% environ pour les 55-59 ans à plus de 27% pour les 25-34 ans⁴⁰.

Bien que se manifestant très inégalement entre les cantons, la banalisation sociale de la formation gymnasiale est avérée au tournant du XXI^e siècle. L'instauration récente de maturités professionnelles (1993) puis spécialisées (2003) participe par ailleurs de ce phénomène, au plan sémantique cette fois, et est sans doute source de malentendus dans les représentations collectives. En effet, les maturités ne se valent pas puisque seule la gymnasiale donne accès sans restrictions scolaires à l'ensemble des études supérieures. Pour autant, les nouveaux venus socialement parmi les détenteurs de maturité gymnasiale espèrent bien tirer partie de la valeur de leur titre scolaire à un taux qui correspond à un état antérieur de sa diffusion. C'est pourquoi la relative banalisation de la maturité gymnasiale a toutes les probabilités d'engendrer une augmentation de la fréquence du désajustement entre les espérances individuelles liée à son acquisition et les chances réelles d'obtenir une position socioprofessionnelle correspondante. Une réalité dont les gymnasiens sont largement inconscients pris qu'ils sont dans la concurrence scolaire.

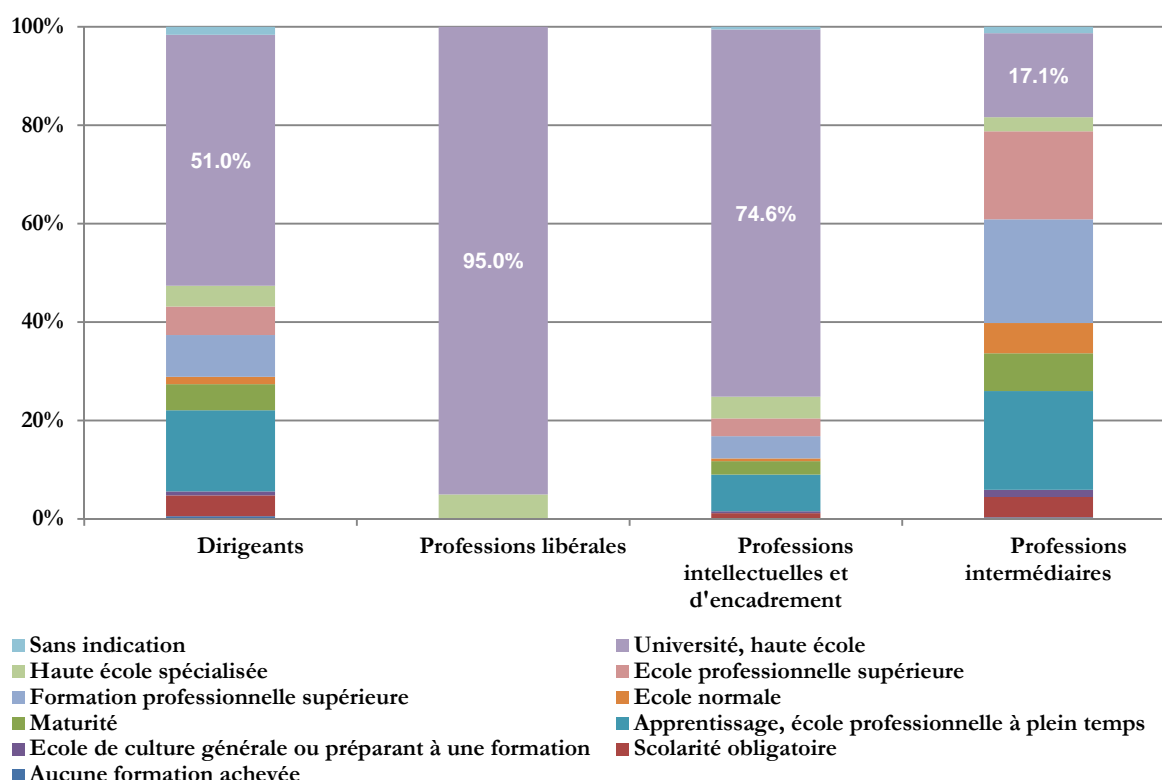
Les critiques montantes et l'investissement accru des familles dont les systèmes d'enseignement font l'objet depuis les années 1970, en particulier de la part des classes moyennes salariées, découlent avant tout de ce relâchement du lien entre réussite scolaire et destin socioprofessionnel. En effet, le décalage entre des aspirations socioprofessionnelles, véhiculées par l'institution scolaire et les familles, et les réalités du marché du travail, sur lequel l'influence d'un capital social hérité se révèle décisive⁴¹, s'explique par la contribution de la massification de l'enseignement secondaire à l'ample moyennisation de la structure sociale en Suisse, comme ailleurs en Occident, pendant les

⁴⁰ OFS, *Public Use Samples (PUS) Echantillons à usage public des recensements suisses de la population 1970-2000* ; URL : http://www.portal-stat.admin.ch/pus/files/data_f.html.

⁴¹ Louis Chauvel, *Les classes moyennes à la dérive*, Paris, Seuil, 2006, pp. 73-76.

Trente Glorieuses⁴². Plus que jamais, les classes moyennes salariées sont très dépendantes de l'accumulation d'un capital scolaire pour assurer leur reproduction sociale ou, plus encore, pour espérer une ascension sociale (figure 12)⁴³.

Figure 12 – Population résidente âgée de 15 ans et plus selon la plus haute formation achevée et la catégorie socioprofessionnelle, canton de Genève en 2000
(source : OFS recensement fédéral 2000)



Les aspirations suscitées par les titres scolaires sont renforcées dans les mentalités par le souvenir que, durant une génération environ (1950-1970), il a régné une réévaluation économique des diplômes. Elles ont été ensuite entretenues par les promesses du discours sur l'égalité des chances de réussite scolaire (*i.e.* « la démocratisation des études ») malgré que celles-ci soient inlassablement démenties par la réalité comme le démontre à l'envi la succession des réformes de l'enseignement censées œuvrer en ce sens depuis les années 1970. La dépendance et les aspirations à l'égard des titres scolaires des classes moyennes

⁴² Cf. Louis Chauvel, *Le destin des générations...*, *op. cit.*, pp. 34-38.

⁴³ Pour la France, cf. Louis Chauvel, « L'école et la déstabilisation des classes moyennes », *Education et Sociétés*, n°14, 2004, pp. 101-118.

menacées par le déclassement en raison de leur paupérisation relative depuis vingt ans⁴⁴ expliquent à la fois leur tendance à la dénégation de leur dévaluation et leur course aux diplômes, aggravant d'autant la compétition scolaire⁴⁵. La récente multiplication des différentes formes de maturité et leur hiérarchisation en fonction de leurs débouchés constituent sans doute un moyen assez efficace de prévenir une ruée vers les études gymnasiales puis leur dévaluation trop brutale tout en maintenant intact l'idéal « démocratique » que chacun à sa chance d'accéder aux formations supérieures s'il sait tirer son épingle du jeu scolaire. Focalisant les enjeux de mobilité sociale en Suisse, les études gymnasiales se trouvent néanmoins à un tournant au début du XXI^e siècle, car elles demeurent le titre scolaire toujours plus indispensable mais toujours moins suffisant de l'accès au salariat moyen et supérieur. Ainsi, il n'y a a priori que peu de raisons historiques que leur fréquentation cesse d'augmenter et que leur valeur socioprofessionnelle s'accroisse à nouveau.

« Demande », utilitarisme et excellence scolaires

Mais cela aura un prix qui est au moins de deux ordres en fonction des évolutions récentes de l'offre de formation et de la culture scolaire. D'abord le passage d'une logique de l'offre scolaire à celle néolibérale de la demande de formation affaiblit l'autonomie relative du système d'enseignement qui, au nom de l'employabilité des diplômés, est pressément enjoint à donner un « sens », souvent utile et généralement au seul plan socioéconomique, à l'arbitraire culturel qu'il dispense. Les manifestations de cette évolution sont patentes chez un nombre croissant d'élèves, gymnasiens et étudiants qui, « demandeurs » de sens, usent de toutes les ficelles pour avoir les meilleures notes ou au contraire se contentant de la moyenne pour obtenir le diplôme, des parents dénigrants les savoir peu utiles à une future profession, les autorités scolaires soucieuses de satisfaire les demandes des élèves et des familles, et incidemment du système économique à travers la question essentielle de l'employabilité avec en toile de fond l'épouvantail du diplômé chômeur.

⁴⁴ Cf. ECOPLAN en collaboration avec l'OFS, l'Administration fédérale des contributions (AFC) et l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), *Répartition de la richesse en Suisse*, Berne-Altdorf, 2004, pp. 14-17.

⁴⁵ Cela explique pourquoi, dans un contexte de quasi autonomie culturelle des adolescents, la scolarité reste le principal point de conflit entre les générations au sein des classes moyennes en Occident (Dominique Pasquier, *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Paris, Autrement, 2005, p. 37).

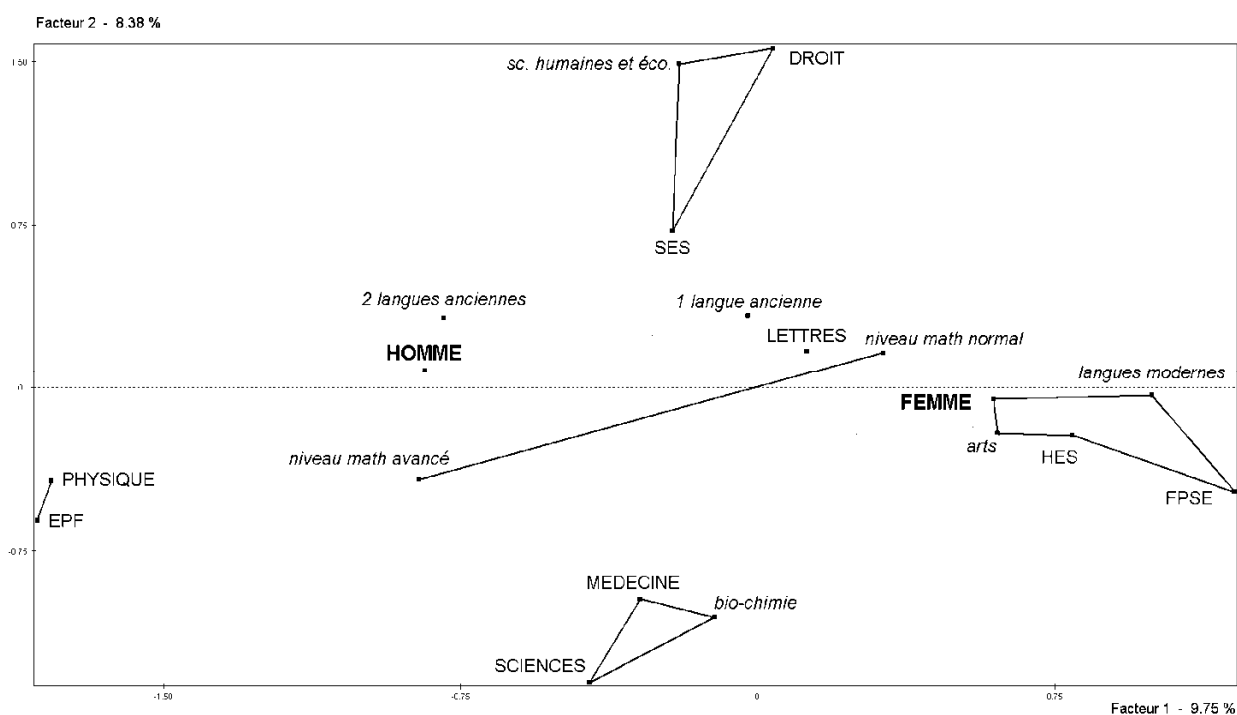
Dans la mesure où les études gymnasiales dispensent une *culture générale*, elles restent le bastion scolaire de cette idée de la culture désintéressée avec un grand C qui est d'abord portée par ses enseignant-e-s puisqu'ils en retirent, mais de moins en moins, d'importants profits symboliques. D'où leur contradiction entre la défense de limitation de l'accès et l'affirmation qu'il s'agit d'une formation de la personne et qu'en conséquence elle est indispensable à tous. Ainsi, ces études gymnasiales se trouvent en partie contestées pour leur caractère abstrait et inutile. Autrement dit, la force de la distinction culturelle qui est pourtant au fondement de la maturité fédérale et qui constituait bien un moyen impitoyable d'élimination des élèves issus des classes moyennes et populaires, s'est significativement affaiblie depuis trente ans parmi les élites, en particulier chez les détenteurs du capital économique.

Un des moyens de s'en sortir entre culture générale et utilité qui satisfassent tous les acteurs, ou tout au moins une partie des enseignants de gymnase, est d'attribuer remplacer le rôle d'excellence dévolu aux langues anciennes et, de manière plus générale, à la formation littéraire, aux mathématiques et aux sciences. Si ces disciplines scolaires n'ont sans doute pas vocation à proposer un type d'homme, elles sauvent par leur caractère abstrait et justement scientifique l'idée d'une formation générale et utile au gymnase et se montrent capables de remplir un rôle de sélection. Les récentes transformations de l'excellence gymnasiales mesuré par la corrélation entre type de maturité gymnasiales (options) et les débouchés académiques de leur détenteurs à Genève dans la première décennie du XXI^e siècle semble en tous les cas confirmer cette tendance qui, rappelons-le, est déjà manifeste en France et aux Etats-Unis depuis les années 1950 (tableau 2 et figure 13).

Tableau 2 - Types d'études supérieures 18 mois après la maturité gymnasiale en %, volée 1999⁴⁶

Maturité	Droit	Lettres	Médecine	Sciences	SES	FPSE	Théologie	EPF	autres	Total
classique	18.2	20.5	26.1	8.0	13.6	6.8	1.1	5.7	0	88
latine	13.8	21.5	9.2	6.2	21.5	22.3	0.0	4.6	0.8	130
scientifique	2.6	3.3	17.9	23.7	23	7.3	0.4	21.5	0.4	274
moderne	11.9	16.2	5.9	3.8	26.5	34.1	0.0	1.1	0.5	185
artistique	10.0	16.7	3.3	10.0	23.3	23.3	0.0	10.0	3.3	30

Figure 13 - Transition entre le Collège et les études tertiaires des jeunes ayant obtenu leur maturité gymnasiale en juin 2005⁴⁷



⁴⁶ Source : N. Marina Decarro, *Que deviennent les titulaires après l'obtention du diplôme ?*, Genève, SRED, 2002, p. 46.

⁴⁷ Clairette Davaud et François Rastoldo, « La massification de l'enseignement secondaire II et ses effets à l'âge de la nouvelle « maturité » », in Charles Magnin et Christian Alain Muller (dir.), *Enseignement secondaire, formation humaniste et société, XVIe-XXIe siècle*, Genève, Slatkine, 2012, p. 251.

Malgré sa nature évidente de classe, on peut être démocratiquement fondé à défendre cette culture scolaire (« la culture générale ») car, au prix de réaménagements et d'un accès plus large, elle reste le chemin privilégié à une forme d'universalité qui a la vertu cardinale de produire sa propre critique, notamment à travers l'enseignement des sciences, sciences sociales et de la littérature. Sans pour autant trop s'illusionner sur ce caractère qui n'a rien de magique et qui demande une vigilance et une intelligence de tous les instants si on veut lui donner une chance d'être émancipateur.